



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 09/03/2023
ID Télétransmission : 033-213300635-20230308-128626-DE-1-1

**Séance du mercredi 8 mars
2023
D-2023/44**

Date de mise en ligne : 10/03/2023

certifié exact,

Aujourd'hui 8 mars 2023, à 14h11,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Le maire quitte la séance et laisse la présidence à Madame Claudine BICHET de 16H23 à 16H25

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Didier CUGY présent à partir de 15h32

Excusés :

Monsieur Dominique BOUISSON, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Madame Charlee DA TOS, Madame Léa ANDRE, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU,

Absents :

Mme Béatrice SABOURET, Mme Alexandra SIARRI, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Nicolas FLORIAN, M. Fabien ROBERT, M. Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Marik FETOUH, M. Guillaume CHABAN-DELMAS, Mme Pascale ROUX, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY, M. Thomas CAZENAVE, M. Aziz SKALLI,

Attribution de subventions aux associations 2023 - Décision - Autorisation

Madame Claudine BICHET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans la poursuite de la politique dynamique et ambitieuse que la Ville s'est fixée en matière de transition écologique tant au niveau de l'éducation et de la sensibilisation du grand public qu'en accompagnement de projets, elle anime et accompagne un réseau d'acteurs de terrain et d'organismes techniques aux compétences très variées qui œuvrent pour l'éducation et la sensibilisation du grand public ainsi que dans la mise en place de projets participants au rayonnement de la Ville.

A cet effet, vous trouverez dans ce rapport une présentation des associations partenaires en 2023 au regard de l'intérêt qu'elles présentent pour l'accompagnement des actions climatiques et de transition écologique et énergétique au sein de la ville de Bordeaux, portées par le Pôle ACTE (Action Climatique et Transition Energétique).

1- Présentation des associations

RECUP'R

- Cette association veut promouvoir « le faire soi-même » et faciliter l'autonomisation des usagers dans la réparation et la seconde vie des objets.
- Elle sensibilise à la réduction de déchets via des animations d'éducation à l'environnement et permet la valorisation des métiers manuels et d'artisanat
- Elle favorise par ce biais le développement d'activités locales, sociales et solidaires ainsi que la création d'emplois.

C'est un interlocuteur force de proposition et actif dans son quartier (Carle Vernet). Leurs ateliers « Au bout du fil » et « Roue libre » sont très demandés. C'est un acteur dynamique du réemploi et des mobilités douces. Elle croise les approches : arts et réemploi, santé et environnement.

Montant de la subvention attribuée
3 000 €

ATELIER d'ECO SOLIDAIRE

Cette association poursuit la réalisation d'ateliers dans l'optique :

- D'agir pour la sensibilisation, la réduction et le réemploi des encombrants par la collecte de déchets réemployables, la valorisation des rebuts et l'adaptation à la demande d'utilisateurs, ainsi que la vente de biens collectés.
- De sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de développement durable et à une meilleure gestion de leurs déchets.

Elle a une approche artistique et sociale du réemploi. C'est une recyclerie phare du Bassin à flot avec une implication forte dans l'écosystème bordelais. Elle lie les aspects de développement économique frugal et de transition écologique, ce qui est en phase avec le projet de mandature.

Montant de la subvention attribuée
2 000 €

CREAQ

Cette association se propose de réduire l'empreinte carbone des Bordelais liée à l'usage de leurs logements par les 5 points suivants :

- Identification des partenaires relais et mobilisation des publics,
- Réalisation de 5 ateliers collectifs de sensibilisation groupés sur la thématique de la réduction de l'Empreinte Carbone de leur logement,
- Réalisation de 15 visites à domiciles individualisées. Réalisation d'un rapport dédié à chaque visite réalisée, communiqué directement au bénéficiaire,
- Conception, réalisation et distribution d'un document support sur « les indispensables » reprenant les principaux axes de préconisation et recensant les acteurs et dispositifs du territoire qui peuvent accompagner le ménage à aller plus loin dans sa démarche,
- Communication et valorisation, portage et évaluation du projet, incluant le bilan d'activité associé.

Elle va au contact de publics divers sur les questions de transition énergétique et écologique. Elle possède un haut niveau d'expertise dans son domaine qui pourrait dès lors être utile à l'appui de la mise en œuvre des actions de la ville. Elle propose ce programme d'accompagnement du public bordelais sur leur empreinte logement carbone, à un petit groupe test avant de le tester à plus grande échelle.

Montant de la subvention attribuée
3 000 €

EKOLO[GEEK]

Cette association propose de participer à des événements organisés par la Ville pour sensibiliser le jeune et grand public aux éco-gestes et à la consommation responsable.

Les outils utilisés sont :

- Des expositions,
- Des animations avec des outils de sensibilisation spécifiques (Actes ekolo[geek], Strip-déchets, Ekotwist, Quizz de saisons, Label Affaire !).

En promouvant le triptyque "je prends conscience des enjeux" (conscientisation) ; "je découvre ce que je peux faire" (sensibilisation) et "je passe à l'action" (mobilisation).

Cette association est un acteur reconnu et dynamique, qui sensibilise un nombre important de personnes lors de grandes manifestations, avec des outils qui interpellent. C'est une association très présente sur le territoire, avec une connaissance fine des acteurs, y compris dans les Quartiers Prioritaires de la Ville.

Montant de la subvention attribuée
1 500 €

HOULE MA POULE

Cette association propose des animations auprès des jeunes et des scolaires sur la thématique sport/santé/environnement qui peuvent être :

- Des ateliers de réparation de matériel sportif afin de rallonger la durée de vie et diminuer notre consommation de ressources
- Des ateliers de fabrication de wax bio à partir de ressources locales (cire d'abeille et résine de pin).

Elle propose d'organiser également plus spécifiquement une conférence sur la pratique du surf éco-responsable et l'apprentissage des règles de priorité, lecture des conditions, bienveillance à l'eau.

C'est une association lauréate du budget participatif du département de la Gironde, qui œuvre pour rendre la pratique des sports de glisse plus respectueuse de l'environnement et plus accessible. Elle permet de parler de transition écologique via un angle nouveau, celui du sport, bénéfique pour la santé et vecteur de liens sociaux.

Montant de la subvention attribuée
500 €

TERRE ET OCEAN

Cette association propose la sensibilisation tout public à l'environnement avec des séances pédagogiques et culturelles, des balades « Biodiversité et Eau » à Bordeaux, pour les scolaires ou le grand public (à pied ou à vélo), un stand « Point info Garonne », des conférences et des projections de documentaires « Environnements et éco-citoyenneté », des croisières commentées, une formation pour divers publics (enseignants, personnels municipaux, ...).

Elle possède une grande diversité en matière d'approches et des thématiques traitées autour de la médiation culturelle des sciences et de l'histoire des environnements. De plus, l'association dispose d'un public fidèle à ses rendez-vous, auprès de qui elle peut être un relais efficace de mobilisation.

Montant de la subvention attribuée
3 000 €

VELO CITE

C'est une association « tête de pont » sur le plan vélo et les mobilités douces. Elle propose des actions originales, à savoir :

- Créer et animer des actions sur la ville de Bordeaux (communication positive d'incitation à la pratique du vélo, sensibilisation des cyclistes aux bonnes pratiques et au respect des

usagers les plus fragiles, sensibilisation grand public sur le respect des usagers les plus fragiles),

- Animer avec des cyclo-patrouilles citoyennes par quartier, pour établir des diagnostics et des propositions formulées par les usagers (démocratie permanente),
- Accompagner la ville dans le déploiement d'un plan vélo.

L'association renouvelle sa proposition chaque année, avec notamment pour 2023 la proposition d'animation de cyclo-patrouilles et la mise en œuvre locale plan vélo.

Montant de la subvention attribuée
6 000 €

2 - Modalités de versement de chaque subvention

Pour l'année 2023, le paiement des subventions, représente un montant total de 19 000 € soit, au regard de chaque association :

Associations	Montant alloué
RECUP'R	3 000 €
ATELIER ECO SOLIDAIRE	2 000 €
CREAQ	3 000 €
EKOLOGEEK	1 500 €
HOULE MA POULE	500 €
TERRE ET OCEAN	3 000 €
VELO CITE	6 000 €
TOTAL	19 000 €

Les organismes seront amenés à fournir les documents suivants à savoir :

- Un bilan récapitulatif des actions réalisées ;
- L'organisme bénéficiaire s'engage à fournir dans les 6 mois suivant la réalisation de l'action et au plus tard le 31 août 2024, dans le respect des dispositions du droit interne et du droit communautaire, un compte rendu financier, signé par le Président ou toute personne habilitée, et conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Il est à noter qu'une somme complémentaire (51 000€) correspondant au montant maximum de l'inscription budgétaire sera dédiée à un appel à projets ayant pour objet des actions spécifiques souhaitées par la Ville de Bordeaux en faveur de la Transition Ecologique. Cet appel à projets sera publié en cours d'année 2023 et fera l'objet d'une nouvelle délibération.

3- Subventions 2022 - désistement

Il est à noter qu'une subvention d'un montant total de 1 600 € a été attribuée à l'association « **AU RAS DU SOL** » lors du conseil municipal du 4 octobre 2022, dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt. L'association s'est désistée par la suite étant en incapacité d'assurer la prestation demandée. Il convient ainsi de désaffecter 1 600 €.

C'est pourquoi, Mesdames, Messieurs, je vous demande d'autoriser Monsieur le Maire à :

- Attribuer aux associations citées ci-dessus les sommes indiquées au regard de chacune d'entre elles, sur les crédits provisoires ouverts dans l'attente du vote du budget primitif 2023, sur l'imputation comptable 65748

- Faire procéder au versement de ces sommes en une seule fois au crédit de ces organismes.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 mars 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Claudine BICHET

ANNEXE AU RAPPORT

AIDES ATTRIBUEES AUX ORGANISMES EN 2021	
NOM DES BENEFICIAIRES	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
ATELIER D'ECO SOLIDAIRE	338,56
EKOLO[GEEK]	33,00
RECUP'R	33,00
VELO CITE	6 944,98